



33 rue de Curzay
17230 LONGEVES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES SEANCES DU 27 MAI 2014

L'an deux mil quatorze, le mardi 27 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick

Etaient présents : M. BLANCHARD Patrick, M. LECORGNE Dominique, M. MACAUD Claude, Mme METRAS Mireille, M. BERTHELOT Philippe, Mme BOUTIN Marlène, M. CODOGNET Jean-Gaël, M. FERRET Bruno, Mme FERRON Sylvie, Mme LEGER Jacqueline, M. POMAREDE Luc, M. REDON Lionel, M. SIMON Olivier, Mme VANHOUTTE Amélie

Excusé : M. MEMON Stéphane

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Mireille METRAS

Délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- approuve le projet d'avenant à la convention relative à l'instruction des autorisations et d'actes relatifs à l'occupation du sol avec la Communauté de Communes Aunis Atlantique et autorise le maire à signer cet avenant

- a élu par 14 voix pour, M. Dominique LECORGNE, pour faire partie de la commission Petite enfance-Enfance-Jeunesse Politiques Educatives

- a élu par 14 voix pour, M. Claude MACAUD, pour faire partie de la commission Environnement Développement Durable - Tourisme

- a fixé le tarif des places pour le concert de Cécile CORBEL, 15 € pour les adultes et 7,50 € pour les enfants de moins de 12 ans

- a fixé le tarif du repas pour le 14 juillet 2014, 6 € pour les adultes et 2,50 € pour les enfants de moins de 12 ans

- décide de garder la moitié des haies dans le projet du futur lotissement des lierres

- a fixé les tarifs suivants pour L'envol :

Associations de la commune :

location le week-end : 100 € la 1^{ère} location de l'année, 350 € la 2^{ème}, 700 € à partir de la 3^{ème}

location un jour de la semaine : 125 € sans les gradins et 150 € avec les gradins.

Associations hors commune :

location le week-end : 700 €

location un jour de la semaine, du lundi au jeudi, 250 € sans les gradins et 300 € avec les gradins

Entreprise et organisateur de spectacle : 1 journée : 500 € le week-end : 1000 €

Service d'un technicien : 30 € 1h d'intervention

- approuve la décision modificative n°2 pour un montant, en dépenses et en recettes, de 2000 € en section d'investissement et de 9466 € en section de fonctionnement

Questions diverses

- inauguration de l'envol le 21 juin

- proposition d'un constructeur pour un terrain situé en zone AUB

- école maternelle

- rythmes scolaires

Vu par nous, Maire de la commune de LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le 12 juin 2014

Le Maire,

Patrick BLANCHARD